

Indice de perception de la corruption 2015 Note synthétique sur la méthodologie

L'indice de perception de la corruption rassemble des données provenant d'un certain nombre de différentes sources qui donnent des indications sur la perception qu'ont les milieux d'affaires et les experts nationaux du niveau de corruption dans le secteur public.

Le calcul de l'IPC suit les étapes ci-dessous :

- 1. Sélection des sources de données : chaque source de données doit remplir les critères suivants afin d'être considérée comme une source valable pour construire l'indice de perception de la corruption :
 - Mesurer la perception de la corruption du secteur public ;
 - Se baser sur une méthodologie fiable et valide, qui classe et note plusieurs pays selon la même échelle :
 - Provenir d'une institution crédible et être répétée régulièrement ;
 - Permettre une variation suffisante entre les notes pour pouvoir différencier les pays.

L'IPC 2015 est calculé en utilisant 12 différentes sources de données provenant de 11 institutions qui enregistrent les perceptions de la corruption sur un an. Ces sources sont exposées en détail dans le document de description des sources accompagnant l'IPC.

- 2. Standardisation des sources de données sur une échelle allant de 0 à 100 ; 0 correspondant au plus haut niveau de corruption perçue et 100 correspondant au plus bas niveau de corruption perçue. On soustrait pour cela aux différentes notes d'un ensemble de données la moyenne de l'ensemble puis on divise par l'écart-type. Les notes z obtenues sont ensuite ajustées pour avoir une moyenne d'environ 45 et un écart-type d'environ 20, afin que l'ensemble de données corresponde à l'échelle de 0 à 100 de l'IPC. La moyenne et les écarts-types utilisés sont calculés sur la base de l'indice 2012, afin que les résultats ainsi remis à l'échelle soient comparables d'une année à l'autre, avec 2012 comme année de référence.
- 3. Calcul de la note moyenne : pour qu'un pays ou un territoire figure dans l'IPC, trois sources au minimum doivent l'avoir évalué. La note du pays dans l'IPC est alors calculée en faisant la moyenne des notes standardisées disponibles pour ce pays ou territoire. Les notes sont arrondies à des nombres entiers.
- **4. Indiquer la marge d'erreur :** l'IPC est accompagné d'une erreur type et d'un intervalle de confiance associés à la note, qui indiquent la variation dans les notes des sources de données disponibles pour ce pays ou territoire.